

BUREAU FEDERAL

Réunion du 5 Juin 2015 à Paris

Présents : Jean-Pierre SIUTAT – Président.

Mme Françoise AMIAUD, Catherine GISCOU et Stéphanie PIOGER.

MM Thierry BALESTRIERE, Pierre COLLOMB, Frédéric FORTE, Jean-Yves GUINCESTRE, Jean-Pierre HUNCKLER, Gérald NIVELON et Alain SALMON.

Excusés : Mme Nathalie LESDEMA

MM. Alain BERAL, Jean-Marc JEHANNO et Philippe LEGNAME.

Invités : Mme Agnès FAUCHARD et M. Pierre DEPETRIS.

Assistent : Mmes Charlotte DOREAU et Céline REFFET.

MM. Patrick BEESLEY, Philippe CABALLO, Alain CONTENSOUX, Sébastien DIOT, Antoine LEGENTIL, Matthieu SOUCHOIS, Gilles THOMAS et Christophe ZAJAC

Documents annexés	Numéro d'annexe	Intitulé d'annexe
	1	Point Ressources Humaines
	2	Dispositions financières - compléments
	3	Décision BF suite aux demandes d'Homologation des CTC

1. Ouverture par le Président.

Jean-Pierre SIUTAT souhaite la bienvenue aux membres présents.

Informations:

- Nombre de licenciés : 599.515 (la barre des 600.000 devrait être dépassée)
- Félicitations à la Ligue de Guadeloupe pour l'organisation des finales de NM3.
- Félicitations à tous les organisateurs des finales de championnats et à tous les vainqueurs.
- Regret du forfait d'Aix en Provence sur le final 4 NM2.
- Visite en Guadeloupe et en Guyane. La situation en Guyane est décevante.
- L'Equipe de France Féminine poursuit sa préparation à l'Euro.

2. Présidence.

a. Euro 2015

Jean-Pierre SIUTAT informe que le dossier avance bien. Les ventes de billets semblent stagner un peu à 145.000. Le Conseil Général de l'Hérault a confirmé son engagement. Il salue le bon travail et le bon investissement du COL.

Jean-Pierre HUNCKLER fait le point sur le plan de communication mis en place

b. Réforme territoriale :

i. Réunion du Comité de Coordination Nationale (CCN)

Jean-Pierre SIUTAT informe que la première réunion du CCN s'est tenue ce matin. Il rappelle que le CCN est mis en place pour faciliter le projet de réforme territoriale et piloter les Comités de Coordination Régionaux (CCR). Il propose l'organisation suivante :

- CCN : Commission Fédérale
- CCR : sous-commissions Fédérales

ii. Validation des Comités de Coordination Régionaux

Jean-Pierre SIUTAT fait part de la difficulté de mise en place et de désignation de certains CCR. Il rappelle qu'une composition type a été adoptée et qu'il faut s'y tenir. Toutes les listes proposées vont être étudiées. Une présentation des compositions des CCR sera faite au Comité Directeur du 4 Juillet 2015.

Accord du Bureau Fédéral et propositions de compositions au prochain Comité Directeur pour validation.

c. Situation du Club Pays d'Aix en Provence Basket.

Jean-Pierre SIUTAT fait part des grandes difficultés financières rencontrées par le club. Il informe que la Commission Contrôle de Gestion a décidé de rétrograder en championnat de Ligue Régionale l'ensemble des équipes du PABA évoluant en championnat de France 2014/15. Le club ayant fait appel de la décision, il sera auditionné par la Chambre d'Appel le 19 Juin prochain.

Stéphanie PIOGER est nommée par le Bureau pour étudier les possibilités, en collaboration avec la Ligue de Provence, en cas de disparition du club.

Jean-Pierre SIUTAT demande, par ailleurs, l'ouverture d'un dossier disciplinaire à l'encontre du Président du club.

d. Situation Comité de Lozère

Jean-Pierre SIUTAT rappelle que le Comité de Lozère est un petit comité regroupant une cinquantaine de licenciés. Un emploi partagé avec le Comité du Cantal avait été mis en place, en collaboration avec les collectivités locales, afin de développer la pratique du Basket dans ces deux Comités. La situation semble un peu compliquée en ce moment au sein du Comité de Lozère. Une étude est en cours. Jacques ASTROU est mandaté pour étudier la situation sur place, en complément du travail mené par la FFBB (Christophe ZAJAC)

Validation du Bureau Fédéral.

e. Situation Ligue de Guyane

Jean-Pierre SIUTAT fait part de soucis de fonctionnement et de gouvernance au sein du basket guyanais. C'est un territoire à potentiels, avec une population jeune. Les équipements sont en cours de développement. Le Pôle masculin fonctionne très bien.

Un courrier sera adressé à la Ligue et aux clubs afin de rappeler à chacun ses obligations.

f. Compétitions Européennes des clubs.

Jean-Pierre SIUTAT fait un point des projets de compétitions gérées par l'Euroleague et la FIBA. Suite au courrier de la LNB, il propose que les clubs pré-candidatent pour les compétitions gérées par l'ECA (Euroleague et Eurocup). Il sera toujours temps d'opter pour les compétitions FIBA dès lors qu'elles seront proposées..

3. Direction Générale / Direction Technique.

a. Direction Générale

Patrick BEESLEY communique la liste des nouveaux salariés (annexe 1).
Il informe que le COL de l'EuroBasket 2015 est maintenant composé de 21 salariés. L'équipe est au complet et fournit un travail de qualité.

b. Direction Technique Nationale

Patrick BEESLEY communique des informations :

- Passage de l'Equipe de France Féminine à 12 joueuses pour disputer son dernier match de préparation ce soir face au Canada. Il fait part d'une bonne préparation dans une ambiance studieuse et avec un jeu collectif de qualité. A noter le bon engouement populaire lors des matches de préparation.
- L'équipe de France Masculine 3x3 est au Championnat du Monde U18.
- Les équipes de France jeunes débutent leur campagne de préparation respective.
- Les sorties du CFBB sont terminées, tous les jeunes ont trouvé un club. A signaler quelques problèmes rencontrés avec des agents et leur intervention sur des mineurs.

c. Point de situation sur les JFL.

Christophe ZAJAC a assisté à une réunion au Ministère :

- Le Ministre a été interpellé par le Défenseur des Droits sur la position FFBB.
- D'autres Fédérations sont concernées par le sujet.
- Le Ministre va rencontrer prochainement la Commission Européenne.

4. Délégation au Haut Niveau.

a. Accès aux compétitions européennes féminines

Patrick BEESLEY propose les candidatures confirmées d'engagement en Coupe d'Europe pour la saison 2015/2016 :

EUROLIGUE

- Tango Bourges Basket
- Villeneuve d'Ascq

EUROCUP

- Nantes Rezé Basket
- Basket Landes
- UF Anjou Basket

Concernant le club de Lattes-Montpellier :

- s'il accepte l'Euroleague, il y participera
- à défaut il pourra participer à l'Eurocup

La LFB est chargée d'avertir les clubs concernés.

Validation du Bureau Fédéral.

Il présente la future affiche de l'Open LFB.

Une étude sur les scénarii en LFB et LF2 sera présentée au Bureau Fédéral du 3 Juillet 2015.

5. Délégation aux Affaires Juridiques et Institutionnelles.

a. Cession des droits sportifs.

Stéphanie PIOGER rappelle les règlements en vigueur concernant la cession des droits sportifs et expose les dossiers sur lesquels le Bureau Fédéral doit se prononcer :

Toulouse BC vers Toulouse Cheminots Marengo Sports :

Le club demande la cession des droits de l'équipe 2 du Toulouse BC (1ère de RM1 à l'issue de la saison 2014/15) au Toulouse Cheminots Marengo Sports.

Accord du Bureau Fédéral.

Toulouse Métropole Basket vers Astro BC :

Le club demande la cession des droits de l'équipe 3 du Toulouse MB (7ème d'Excellence Féminine Départementale à l'issue de la saison 2014/15) à l'Astro BC.

Refus du Bureau Fédéral.

BP Argentonnais vers Thouars Basket 79 :

Le club demande la cession des droits de l'équipe 1 du BP Argentonnais (4ème de la phase 2 de NF1 à l'issue de la saison 2014/15) au Thouars Basket 79, suite à la dissolution de l'Union :

Accord du Bureau Fédéral.

ASPTT Clermont vers Clermont BB

Le club demande la cession des droits sportifs et administratifs de la section basket de l'omnisports qui est exclusivement féminine (RF1; DF2; DF U13) au Clermont Basket.

Accord du Bureau Fédéral.

- b. Offre de licence : création d'une nouvelle licence contact pour les centres urbains basket

Christophe ZAJAC informe que le partenariat pour l'ouverture de futurs centres pour la pratique du Basket est en cours de signature. Cette nouvelle offre de licence devra être opérationnelle pour le début de l'année civile 2016.

- c. Dispositions réglementaires :
 - i. Ligue Féminine de Basket (Situation des joueuses blessées lors des rencontres Equipe de France)

Le Bureau Fédéral confirme les dispositions réglementaires en vigueur et précise que cela ne concerne que les joueuses de l'Equipe de France.
En aucun cas une joueuse européenne, blessée lors d'une rencontre avec son équipe nationale, ne pourra être remplacée par une joueuse non européenne.

- ii. Haut Niveau des Officiels.

Antoine LEGENTIL expose le projet qui a été réalisé en collaboration avec Paul MERLIOT, qui concerne des modifications en rapport avec la Charte des Officiels.

Validation du Bureau Fédéral.

- d. Système d'adhésion groupée et d'adhésion collective émanant du COSMOS.

Christophe ZAJAC expose le projet émanant du CoSMoS qui sollicite les différentes fédérations pour augmenter la représentativité au travers de l'audience. Ainsi, s'ajoutent à l'adhésion individuelle directe « standard » deux systèmes d'adhésion qui existent indépendamment l'un de l'autre :

- 1- L'adhésion groupée pour les organes déconcentrés employeurs,
- 2- L'adhésion collective pour les clubs employeurs.

Validation du Bureau Fédéral. – Une note sera adressée aux structures

- e. Commission Contrôle de Gestion.

Frédéric FORTE communique un point de situation sur les clubs reçus en Commission Contrôle de Gestion. Il fait part de certaines difficultés pour les clubs accédant de NF1 vers la LF2 et de NM2 vers la NM1.

Il est demandé à la Commission Contrôle de gestion de transmettre le calendrier de ses auditions au Trésorier Général afin qu'il puisse fournir une consolidation de la situation de trésorerie de chaque club vis-à-vis de la FFBB.

6. Délégation à la Formation et aux Pratiques Sportives.

- a. Retour sur les phases finales Championnat de France

Alain SALMON informe que dans l'ensemble, les phases finales des championnats de France se sont déroulées dans de bonnes conditions. Il souligne la bonne réactivité des organisateurs sur les différents problèmes rencontrés, notamment à Vannes, Chartres et Oye. Il informe qu'un document va être rédigé à l'attention des délégués et des clubs organisateurs, sur le rôle du délégué. Il sera également demandé aux délégués de faire un compte rendu de la manifestation sur laquelle ils sont intervenus. Il est regretté que les résultats de ces phases finales n'apparaissent pas sur le site de la FFBB.

- b. Trophée Coupe de France : proposition d'un montant significatif de la pénalité financière suite à forfait

Alain SALMON propose que le forfait soit porté à 1.100 € pour le rendre dissuasif, puisque l'engagement en trophée est volontaire.

Validation du Bureau Fédéral. Une information sera réalisée auprès des clubs.

- c. Repêchages et wild cards

Alain SALMON informe que tous les repêchages pour les championnats de NF1, NF2, NF3, NM2 et NM3 ont été effectués au ranking.

Il n'y a pas de wild card en NM3 et la wild card de NF3 est attribuée au club de Lons le Saulnier.

- d. Appellation du championnat région qualificatif pour la NM3/NF3.

Alain SALMON expose le projet.

Une discussion s'engage.

Le Bureau Fédéral souhaite retenir l'appellation "Pré-National" à partir de la saison 2016-2017, cette information sera communiquée au Comité Directeur du 4 Juillet 2015.

Il informe par ailleurs que la procédure de remise des oriflammes aux clubs champions sera identique à celle de la saison dernière.

- e. Engagements en championnat U15 Elite – Situation Ligue d'Aquitaine.

Jean-Pierre SIUTAT expose une demande reçue du club de St Delphin dans le cadre d'un projet proposé par l'agglomération de Bordeaux. Il est proposé l'engagement de l'équipe du club de St Delphin en lieu et place d'Orthez.

Accord du Bureau Fédéral

- f. Statut de l'entraîneur.

Matthieu SOUCHOIS communique un point sur le statut de l'entraîneur et informe que deux clubs de LFB et de Pro B ne sont pas en règle cette saison :

- Lyon Basket Féminin
- Monaco

Les décisions seront rédigées avec le service juridique dès lundi. Il est demandé à la Commission des Techniciens d'informer le service comptabilité des pénalités financières retenues à l'encontre des clubs.

7. Trésorerie.

a. Point général

Jean-Pierre HUNCKLER communique un point général sur la Trésorerie :

- Le service travaille pour boucler la saison.
- Bon avancement sur le budget prévisionnel. Sera présenté au Bureau Fédéral du 3 Juillet 2015.
- Les relances sur les clubs non en règle avec la trésorerie fédérale se poursuivent.

b. Dispositions financières complémentaires.

Jean-Pierre HUNCKLER expose les dispositions financières complémentaires à valider pour la saison 2015/2016 (annexe 2).

<p align="center">Validation du Bureau Fédéral. Ces dispositions seront proposées au Comité Directeur du 4 Juillet 2015 pour adoption.</p>

c. Mutuelle obligatoire pour les employeurs : étude d'une proposition de mutuelle par la FFBB

Christophe ZAJAC informe que ce dossier est toujours en cours d'étude. Une proposition devrait être faite courant Septembre 2015.

d. Transfert du budget observation arbitres et OTM.

Jean-Pierre HUNCKLER informe que suite à quelques soucis rencontrés sur des frais d'observation, et après une enquête réalisée auprès des Ligues Régionales, la gestion du budget "Observation Arbitres et OTM" sera maintenant assurée par la CFO.

8. Délégation aux Territoires.

a. Examen des demandes d'homologation de CTC.

Pierre DEPETRIS expose un point sur les CTC :

- 122 dossiers déposés (104 créations et 18 modifications).
- 8 dissolutions.
- La Commission a émis 115 avis favorables. (Voir Annexe 3)
- La Commission a émis un avis réservé avec un ajustement proposé sur 4 dossiers :
 - CTC DU LOUTS : mise en conformité école mini HAGETMAU DC
 - Salanque/Perpignan : mise en conformité école mini ES Perpignan
 - ROANNAIS BASKET FEMININ : mise en conformité école mini RBF
 - Basket de l'Arbois : mise en conformité école mini Le Rove

Le bureau fédéral accorde aux comités départementaux concernés (CD40, CD66, CD42, CD13) le droit de délivrer des AS à ces CTC sous réserve que des licenciés mini soient régulièrement qualifiés et que l'École de MiniBasket décrite en fin de convention soit mise en place effectivement (vérification par la FFBB ou une des structures) avant le 30 octobre.

Le Bureau Fédéral valide ces propositions.

La Commission a émis un avis défavorable sur 3 dossiers :

SAINTE GENEVIEVE-VIRY (CD91)

BCM3G (CD59)

CTC ELAN YVELINES BASKET (CD78)

Le Bureau Fédéral valide les deux premières propositions et engage un débat sur la CTC des Yvelines.

Après discussion, le Bureau Fédéral propose de donner un avis favorable à la création de cette CTC, sous certaines conditions :

Validation de la CTC à titre expérimental pour un an, sous réserve que :

- Le nom de la CTC soit modifié
- Tous les jeunes soient engagés dans une compétition.(augmentation du nombre d'Inter-Equipes, d'Ententes,...constituées au sein de la CTC en U11, U13, U15, U17)
- Le nombre de licenciés U15 (et plus Jeunes) pour les clubs coopérant au sein de la CTC augmente de 10% au moins en fin de saison 2015-2016
- la Commission Démarche Clubs suive régulièrement l'évolution de la situation

L'opération Malette arbitrage sera reconduite et un exemplaire sera offert à chaque CTC nouvellement créée.

Plans de Développement Territoriaux :

Un courrier de rappel sera adressé aux structures pour les PDT non transmis à la Commission Démarche Territoriale.

9. Délégation à la Jeunesse.

a. Point général

Cathy GISCOU communique un point général sur la Délégation à la Jeunesse :

- Augmentation du nombre des licences OBE.
- EuroBasket 2015 : bon avancement des actions avec les partenaires éducatifs.
- Les Finales de la FFSU se sont tenues la semaine dernière.

Agnès FAUCHARD fait part du bon remplissage du Forum MiniBasket.

10. Délégation à la Marque.

a. Point général

Jean-Pierre HUNCKLER fait un point sur les actions de la Délégation

- Différentes opérations de communication sur les différentes équipes de France.
- Partenariat : la FIBA a signé un contrat avec Wilson pour les ballons.
- Organisation de toutes les rencontres de l'Equipe de France Féminine. Le dernier match de préparation se déroulera ce soir.
- Championnat d'Europe Féminin : diffusion des rencontres sur Sport +, avant la fermeture définitive de la chaîne.
- Conférence de presse à la FFBB la semaine prochaine avec présence de Nicolas BATUM et Boris DIAW
- Lancement du nouveau maillot des équipes de France.

11. Secrétariat Général.

a. Point général

Thierry BALESTRIERE communique un point sur le Secrétariat Général :

- Le rapport d'activité est à retourner pour le 25 Juin 2015.
- Réalisation d'un dossier mémo-guide personnalisé pour les membres qui se rendront dans les Assemblées Générales des structures.
- La réunion du Bureau Fédéral à Strasbourg en Août 2015 aura lieu le vendredi après-midi.

12. Questions diverses.

Gérald NIVELON informe de l'organisation prochaine de la conférence de presse du lancement de l'Open de France 3x3

Pierre COLLOMB explique que le Musée du Sport à Nice prévoit une exposition sur le basket en septembre 2015. Le Musée du Basket sera contacté pour obtenir des éléments à exposer.

Christophe ZAJAC communique des informations sur les dossiers en cours :

- Travail sur le statut de sportif de Haut Niveau, qui sera proposé à l'Assemblée Nationale
- Libéralisation des garanties d'emprunt dans la loi Macron
- Réflexion sur la prise en participation des investisseurs étrangers.
- Décret sur le contentieux sportif

Prochaine Réunion du Bureau Fédéral le 3 Juillet 2015 à Paris.